



L'an deux mille vingt-cinq le 2 du mois d'octobre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Nomeny, après convocation légale du 25 septembre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. SALVE Olivier – M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie - M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques- M. HENQUEL Patrick
Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina
M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude - Mme LORETTE Delphine - M. MEVELLEC Mickaël
M. L'HUILLIER Nicolas - M. BECKER Bernard – M. FRANCOIS Vincent – M. BRIDARD Franck – M. HENCK Dominique
M. CHANE Alain – M. CAPS Antony – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. MICHEL Olivier - M. BASTIEN Claude

Mme ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis – M. BONAFFINI Sylvestre – M. DIEDLER Franck
Procurations : M. CERUTTI Alain à M. MATHIEU Denis – M. GUEZET Philippe à M. FEGER Serge – M. MATHEY Dominique à M. MEVELLEC Mickaël – M. FAGOT REVURAT Yannick à M. LE GUERNIGOU Nicolas - Mme KLINGELSCHMITT Agnès à M. THOMAS Claude

Excusé(s) : M. JOLY Philippe – Mme MARANDE Carole –

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombreait : **38 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 33

Pouvoirs : 5

Excusés : 2

Votants : 38

Date d'affichage : 7 octobre 2025

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 38

Contre :

Absentions :

FINANCES

19_10_2025

Budget principal – DM 14/2025 OUVERTURE DE CREDITS POUR RECUPERATION D'AVANCE – ECOLE DE BOUXIERES AUX CHENES – OPERATION 9329

Nicolas LE GUERNIGOU, vice-président en charge des finances rappelle le projet de construction du site scolaire de Bouxières et Chênes.

A ce titre, et conformément aux dispositions du code de la commande publique il a été versé en 2024, le montant de 63 599.13 € au titre des avances aux titulaires des différents lots

Sur cette même période la collectivité a récupéré lesdites avances pour un montant de 44 933.92 €

Il reste donc 18 665.21 € à récupérer en 2025.

Aussi, afin de pouvoir procéder aux opérations comptables, sans impact sur le résultat, il propose au membres du conseil communautaire d'ouvrir les crédits comme suit :

Section d'investissement

Dépenses

Chapitre 041 – article 23159329 + 18 700 €

Section d'investissement

Recettes

Chapitre 041 – article 238-9329 + 18 700 €

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Valide** l'ouverture de crédits comme suit :

Section d'investissement

Dépenses

Chapitre 041 – article 23159329 + 18 700 €

Section d'investissement

Recettes

Chapitre 041 – article 238-9329 + 18 700 €



Claude THOMAS
2025.10.08 06:31:17 +0200
Ref:9592954-14444493-1-D
Signature numérique
le Président